

## PRÉVENIR (plus que guérir) les violences

### Nos revendications

Les violences conjugales et intrafamiliales augmentent dans le contexte de la pandémie. On le sait, ces violences s'inscrivent souvent dans un cycle et dans une relation de domination. Celle-ci peut émerger ou être exacerbée par le confinement, la limitation des déplacements, la distanciation physique et les risques de contamination. Le blog STOP féminicide recense déjà trois meurtres de femmes par leur (ex-)compagnon depuis le début des « mesures de confinement ». Ces meurtres ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg qui rassemble l'ensemble des types de violences faites aux femmes.

Dernièrement, le Conseil national de sécurité a annoncé un plan de déconfinement. Sa mise en application est programmée avant même que les “conditions strictes” reprises dans le [rapport des experts](#) aient été remplies. Ce plan laisse de nombreuses et importantes questions sans réponse. Or, nous avons affaire à une crise économique et une crise sanitaire qui, au-delà de la question du confinement-déconfinement, ont un impact sur les violences faites aux femmes et aux enfants et demandent des mesures urgentes.

Les associations spécialisées manquent de moyens, de personnel et de point d'appui structurel comme le mettait déjà en avant le [rapport d'évaluation](#) du respect de la convention d'Istanbul, rédigé par plusieurs associations de terrain. Parmi dix recommandations clés, le rapport met notamment en évidence la nécessité de **“développer, en étroite association avec la société civile, une politique globale et coordonnée de prévention primaire qui traverse tous les niveaux et domaines de compétence politique”**.

Pour le moment, les mesures prises dans le cadre de la Task Force « Violences conjugales et familiales », réunissant les ministres francophones compétent·e·s, comprennent des actions de sensibilisation sur l'existence de services de prise en charge qui existent déjà (lignes d'écoute, services d'accompagnement de victimes) et quelques interventions d'urgence (logement de crise, aide juridique); les équipes des services d'accompagnement sont très peu renforcées par des personnes formées (ce qui met énormément de pression sur peu de travailleuses) et les actions au niveau du logement et de la protection juridique, économique et sociale sont encore trop faibles et n'offrent pas de garanties sur le long terme.

Au niveau fédéral, rien n'a encore été mis en place. Des dizaines d'associations de terrain, francophones et néerlandophones, ont interpellé les ministres membres de la conférence interministérielle “Droits des femmes” avec [quatre exigences majeures](#) :

- 1) une politique coordonnée de prévention primaire.
- 2) un renforcement structurel des services spécialisés de prise en charge.
- 3) une proactivité de la police et une réactivité de la justice, en étroite collaboration avec les services spécialisés, pour garantir la protection de toutes les victimes.
- 4) un renforcement structurel des hébergements d'urgence dans la perspective d'une vie en autonomie et en sécurité.

Les violences conjugales ou intrafamiliales, ne peuvent pas être comprises de façon isolée. Ces violences sont structurelles, c'est-à-dire qu'elles sont organisées socialement et qu'elles ont un lien avec les autres types de violences de genre (dans tous les espaces de la vie) et de violences systémiques (envers d'autres groupes marginalisés, comme les travailleurs·euses précaires, les personnes racisées, les personnes LGBTQIA+ et les personnes en situation de handicap). Dans le contexte actuel, la perte voire la suppression nette de revenus (concernant notamment les aides-ménagères, les travailleuses dans la prostitution, les travailleuses du secteur informel, les artistes, etc.), la surcharge du travail domestique (nourrir, éduquer, divertir, ...), la situation des femmes avec ou sans enfant en statut de séjour précaire et la proportion importante de travailleuses dans les secteurs essentiels, ne demandent pas seulement des filets de sécurité mais des solutions structurelles et pérennes.

Dans deux autres articles, nous revenons sur [différentes stratégies d'autodéfense](#) pour prévenir les violences dans l'espace de nos vies quotidiennes et pour [renforcer la solidarité](#). Par ailleurs, nous renvoyons aux [recommandations](#) du rapport alternatif et aux [deux courriers](#) adressés à la conférence interministérielle Droits des femmes. Ces efforts vont de pair avec une réflexion féministe sur les conditions de travail dans le secteur associatif, socioculturel que nous avons entamée à l'occasion de la [grève des femmes 2020](#).

Ici, nous souhaitons attirer l'attention sur des choix politiques déterminants en ce qui concerne la prévention primaire des violences à comprendre comme « tout ce qu'il est possible de faire *pour empêcher* que la violence ne survienne ». La crise du coronavirus met à nu et aggrave les lacunes de la prévention secondaire et tertiaire des violences mais aussi de la prévention primaire. Or, c'est grâce à une politique globale de prévention primaire que le nombre de femmes et d'enfants touchés par les violences tout comme le nombre d'auteurs, y compris en temps de crise sanitaire, pourrait baisser. Malgré nos interpellations, nous ne voyons aucun effort pour soutenir et renforcer la prévention primaire. Nous continuons donc de défendre la nécessité de :

- 1) **Financer structurellement et à hauteur des besoins sociaux.** Les associations actives dans la prévention des violences doivent être financées de façon pérenne et suffisante. Nous ne pouvons plus perdre notre temps et nos ressources à répondre à des demandes de subsides éparpées et éphémères. Ce financement doit également être à la hauteur des besoins car nous ne pouvons plus faire le travail de 10 personnes en étant 4 ni faire le choix entre notre auto-préservation et les besoins urgents et importants des publics avec lesquels nous travaillons.
  
- 2) **Exclure l'arrêt ou le report de subventions publiques** dans le cadre de la crise sanitaire. Bien que de nombreuses activités doivent être suspendues pour des raisons sanitaires, les subventions doivent être maintenues (avec possibilité d'exonération de justificatifs pour la période concernée). Par ailleurs, il ne peut pas être demandé aux associations de travailler bénévolement dans un temps ultérieur pour parer à la suspension des activités pendant la période de confinement.

- 3) **Soutenir l'autodéfense pour les femmes et les enfants.** Plutôt que de nier l'existence des violences systémiques, des agressions verbales, psychologiques, sexuelles et physiques qui touchent majoritairement les femmes et les enfants, l'autodéfense féministe permet plutôt de se préparer à devoir y faire face. Elle agit *en amont* pour donner les moyens de repérer les différentes formes de violences, de se protéger et de se mettre en sécurité. L'approche féministe permet de défendre une approche collective, déculpabilisante, rassurante et renforçante.
  
- 4) **Responsabiliser les hommes.** Les violences faites aux femmes ne surgissent pas de nulle part. Elles sont en grande majorité commises par des hommes sur des femmes et des enfants dans le contexte d'un rapport de domination systémique politiquement organisé. Pour prévenir les violences, il est nécessaire de viser spécifiquement les hommes dans les campagnes de communication et de soutenir les associations qui ont une expérience sur le sujet. Cet aspect est d'autant plus important dans le contexte de la pandémie qui limite les stratégies individuelles et collectives d'autodéfense. Le contexte est aussi un terreau propice à la mutation de violences verbales en violences physiques ainsi qu'à la multiplication d'agressions de frustration.
  
- 5) **Donner les moyens d'agir en tant que témoin.** La prévention passe aussi par le fait de ne pas faire des violences une affaire privée et de ne pas considérer l'autodéfense comme un acte individuel. Par contre, il est loin d'être évident de savoir quand et comment intervenir d'une façon juste, sûre et efficace. Il est nécessaire de soutenir le développement et la diffusion des outils par les associations de terrain.
  
- 6) **Mettre en place des formations obligatoires et régulières** à destination de tou·te·s les agent·e·s de l'Etat, du personnel des secteurs psycho-médico-sociaux, judiciaire et de l'enseignement. Ces formations doivent permettre de comprendre le continuum des violences faites aux femmes et aux enfants, les mécanismes de violences entre partenaires et d'intervenir de manière adéquate. Elles doivent être données par des actrices reconnues de la société civile et selon des critères de qualité.
  
- 7) **Donner les moyens à toutes les associations de rendre leurs outils et services accessibles** aux personnes socialement vulnérabilisées comme les [personnes en situation de handicap](#) (adaptation en langue des signes, Falc, infrastructures, accès PMR) et les personnes ne parlant pas ou difficilement le français ou le néerlandais (traduction, interprétariat). Cela passe aussi par la diversification des moyens de communication afin de lutter contre [la fracture numérique](#).

- 8) **Construire un centre d'expertise autonome.** Mettre en place un centre autonome féministe d'expertise sur les violences à l'égard des femmes qui livre des analyses et données pour informer toute décision politique de leur impact sur la prévention (ou l'aggravation) des violences.

La vulnérabilisation économique et sociale expose et rend particulièrement difficile de faire face aux violences liées au genre ou de s'en remettre. Actuellement, le contexte de crise sanitaire rend l'effet des inégalités encore plus fort et violent. De nombreuses personnes dont la majorité sont des femmes, sont encore plus isolées, malades, angoissées, démunies. C'est pourquoi, nous défendons également la nécessité de :

- **Régulariser de façon immédiate, permanente et sans condition,** toutes les personnes sans statut de séjour ou avec un statut de séjour précaire. Comme le demande, notamment, la [coordination des sans papiers de Belgique](#) dont fait partie le comité des femmes sans papier. Cette nécessité est rendue particulièrement urgente dans le cadre de la crise sanitaire.
- **Garantir une sécurité et une autonomie financière** à toutes notamment via l'individualisation des droits sans perte de revenu, l'augmentation du revenu d'intégration sociale au-dessus du seuil de pauvreté, l'allègement des démarches administratives et l'automatisation de l'accès au RSI. Le collectif [Solidarité contre l'exclusion](#) et l'association [Vie féminine](#) proposent plusieurs pistes d'actions. Dans le cadre de la crise sanitaire, cela implique également de contrer les effets de pertes de salaire, du chômage temporaire et des congés maladies liés à la crise sanitaire et/ou à la nécessité de faire face à des violences.
- **Garantir un logement pérenne** pour toutes. Les pistes d'action sont nombreuses du côté des associations pour le droit au logement, des maisons maternelles et des associations d'aide aux personnes sans-abris. Dans le cadre de la crise sanitaire, quelques initiatives de crises ont pu être mises place grâce à la réquisition de bâtiments ou d'hôtels.
- **Garantir un accès à la santé à toutes** notamment via une couverture maladie gratuite et universelle. A ce titre, [le réseau européen contre la commercialisation et la privatisation](#) de la santé offre plusieurs pistes. Dans le contexte de la pandémie, les dépistages généralisés et la distribution gratuite de masques à l'ensemble de la populations sont impératifs.
- **Ne laisser personne sur le côté.** La situation des personnes les plus précarisées doit orienter l'ensemble des politiques publiques plutôt qu'être considérée comme marginale ou non prioritaire. Nous pensons en particulier aux travailleuses du secteur

informel (nettoyage, horeca,...), aux travailleuses dans la prostitution et aux travailleuses sans-papier qui n'ont aucun filet de sécurité pour faire face à la situation de crise sanitaire. Nous pensons également aux femmes sans-abris ou vivant dans des logements insalubres. Aux femmes malades dont les soins ont été interrompus ou qu'elles reportent à plus tard parce qu'elles n'ont pas la possibilité de s'occuper d'elles. Aux [mères seules avec un enfant en situation de handicap](#). Aux femmes âgées qui consacraient énormément de leur temps à prendre soin de leurs petits enfants et qui sont désormais forcées de limiter au grand maximum contacts sociaux et déplacements. Nombreuses d'entre elles sont dans une situation de grande précarité. Enfin, nous pensons aux femmes vivant dans les maisons de repos qui sont les plus exposées au virus et qui décèdent loin de leurs proches.

- **Mettre fin à l'oppression policière** dans les quartiers populaires, dans les centres d'hébergement et vis-à-vis des personnes au statut de séjour précaire. Ces pratiques augmentent le climat d'insécurité et rend d'autant plus difficile l'accès aux services d'aide.
- **Faciliter plutôt que criminaliser la solidarité** pour qu'elle puisse avoir lieu dans le respect des conditions sanitaires en fonction de la spécificité de chaque situation.
- **Communiquer largement et clairement sur tous les services qui continuent d'être accessibles et sur la façon d'y accéder** (santé mentale, droits sexuels et reproductifs, maternité, aide juridique, etc.). C'est notamment ce que recommande la [Fédération laïque des centres de planning familial](#). Face au mot d'ordre du confinement et d'éviter les déplacements.

Le financement de ces revendications doit se faire à la hauteur des besoins en allant chercher des budgets nécessaires là où les moyens existent. La situation actuelle montre l'importance de répondre aux revendications des associations de terrains. Toute situation de crise peut être une opportunité pour prendre une nouvelle direction. En effet, une véritable prévention demande que les choix politiques ne soient plus orientés par les intérêts d'une minorité de privilégiés au détriment de l'ensemble de la population. Elle demande un changement de cap radical où les relations sociales, le travail du soin, l'éducation, la culture et la créativité, le respect de la nature, guiderait l'organisation économique et sociale. Nous avons besoin d'une société qui ne laisse personne sur le côté. Une société qui prévienne les violences plutôt que de les entériner.